

Commission Attali : 20 propositions "choc" pour libérer la croissance

Selon la commission, la mise en oeuvre des mesures préconisées par le rapport, que se sont procuré Les Echos, permettrait d'obtenir un point de croissance potentielle supplémentaire d'ici fin 2012 et de ramener le taux de chômage à 5%



Jacques Attali - AFP

Jacques Attali avait promis un rapport qui tiendrait en trois pages. Le document que se sont procuré vendredi Les Echos en compte finalement plus de trois cents. La Commission pour la libération de la croissance française (CLCF), présidée par Jacques Attali, a identifié huit ambitions déclinées en vingt décisions fondamentales et plus de trois cent mesures concrètes qu'elle présentera au président de la République le 23 janvier. Dans ce rapport qui se revendique "non partisan", les membres de la commission détaillent "un ensemble cohérent, dont chaque pièce est articulée avec les autres, dont chaque élément constitue la clé de la réussite du tout". Ils se montrent optimistes, estimant que les Français ont "les moyens de retrouver la voie d'une croissance forte, financièrement saine, socialement juste et écologiquement positive", mais soulignent l'urgence d'agir. Selon eux, "tout ce qui ne sera pas entrepris dès maintenant ne pourra bientôt plus l'être". Ils fixent donc un calendrier précis à l'action : "toutes les décisions devront être lancées entre avril 2008 et juin 2009".

La France est sur la pente du "déclin relatif", aujourd'hui sixième puissance mondiale en PIB et dix-neuvième en PIB par habitant, quand elle était quatrième en PIB et huitième en PIB par habitant en 1980. Mais elle dispose de nombreux atouts, comme sa "natalité élevée", son "système d'éducation et de santé de haut niveau", ses infrastructures, ses "entreprises créatives"...

En appliquant les mesures préconisées par le rapport Attali, la France pourrait obtenir, d'ici fin 2012, un point de croissance potentielle supplémentaire et ramener le taux de chômage à 5%, promet la commission. Plus de 2 millions de logements supplémentaires auront été construits, assure aussi le rapport, le nombre de Français sous le seuil de pauvreté sera ramené de 7 à 3 millions, et la dette publique sera réduite à 55% du PIB.

Parmi les huit ambitions de la commission figure en première place la préparation de "la jeunesse à l'économie du savoir et de la prise de risque", qui met notamment l'accent sur la maîtrise des savoirs fondamentaux avant la fin de la sixième.

Pour participer "pleinement à la croissance mondiale", la France devrait mettre en chantier dix Ecopolis, des villes vertes et numériques, et développer "l'offre et la qualité du logement social".

Elle propose également d'"améliorer la compétitivité des entreprises françaises, en particulier des PME", ce qui passe en particulier par la simplification du statut fiscal des petites entreprises.

Pour construire une "société du plein-emploi", une autre ambition, la commission préconise en particulier de renvoyer l'essentiel des décisions sociales à la négociation entre syndicats et patronat, ou encore de "sécuriser" la rupture amiable du contrat de travail. Elle réhabilite également la notion de "TVA sociale" en proposant de réduire le coût du travail par un transfert des cotisations sociales vers la CSG ou la TVA.

Afin de "supprimer les rentes, réduire les privilèges et favoriser les mobilités", le rapport suggère d'ouvrir à la concurrence les professions réglementées (pharmaciens, taxis, vétérinaires, coiffeurs, notaires, etc.).

Une autre ambition est de "créer de nouvelles sécurités". Cela passe par la "sécurisation de la rupture amiable du contrat de travail" et la création d'un "contrat d'évolution", qui permet de rémunérer les chercheurs d'emplois en formation.

La commission propose la suppression de l'échelon départemental dans les dix ans à venir, au profit d'un renforcement des régions et de l'intercommunalité, pour "instaurer une nouvelle gouvernance au service de la croissance". Cette proposition a déjà déclenché une vive polémique.

La huitième ambition consiste à "ne pas mettre le niveau de vie d'aujourd'hui à la charge des générations futures". Elle prévoit de "réduire dès 2008 la part des dépenses publiques dans le PIB".

Les 20 "décisions fondamentales" du rapport Attali

- 1/ Se donner les moyens pour que tout élève maîtrise avant la fin de la sixième le français, la lecture, l'écriture, le calcul, le travail de groupe, l'anglais et l'informatique.
- 2/ Constituer 10 grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche autour de 10 campus, réels et virtuels, fixant les conditions d'excellence de l'ensemble du système de formation supérieur et de recherche.
- 3/ Redonner à la France tous les moyens -dont ceux de la recherche- pour prendre une place de premier rang dans les secteurs de l'avenir : numérique, santé, écologie, tourisme, etc.
- 4/ Mettre en chantier dix Ecopolis, villes et quartiers d'au moins 50.000 habitants intégrant technologies vertes et technologies de communication.
- 5/ Entreprendre dès maintenant la mise en place du très haut débit pour tous, à domicile, dans l'espace numérique et dans l'administration.
- 6/ Mettre en place les infrastructures nécessaires (ports, aéroports et place financière) et accroître l'offre et la qualité du logement social.
- 7/ Réduire les délais de paiement des PME par l'Etat et par les grandes entreprises à un mois à compter de la livraison et à dix jours pour la TVA.
- 8/ Créer par redéploiement une agence guidant les TPE / PME de moins de 20 salariés dans leurs démarches administratives, en leur adressant des réponses engageant l'ensemble des administrations.
- 9/ Renvoyer l'essentiel des décisions sociales à la négociation en modernisant les règles de représentativité et de financement des organisations syndicales et patronales.
- 10/ Mobiliser tous les acteurs pour l'emploi des jeunes et imposer à toutes les entreprises et collectivités publiques de présenter chacun année un bilan de la diversité par âge, par sexe et par origine.
- 11/ Réduire le coût du travail pour toutes les entreprises en transférant une partie des cotisations sociales vers la CSG et la TVA.
- 12/ Laisser à tout salarié le libre choix de poursuivre une activité sans aucune limite d'âge en bénéficiant, à compter de 65 ans, d'une augmentation proportionnelle de sa retraite et en levant les obstacles aux cumuls emploi-retraite, et tous les dispositifs de pré-retraite.
- 13/ Aider les commerçants et les fournisseurs indépendants à prendre part à la concurrence tout en restaurant la liberté des prix et d'installation de tous les acteurs de la distribution, de l'hôtellerie et du cinéma.
- 14/ Ouvrir très largement les professions réglementées à la concurrence sans nuire à la qualité des services rendus.
- 15/ Encourager la mobilité géographique et la mobilité internationale (par une procédure plus souple de délivrance de visas aux étudiants, aux chercheurs, aux artistes, etc).
- 16/ Considérer la formation de tous les chercheurs d'emploi comme une activité nécessitant rémunération sous forme d'un " contrat d'évolution ".
- 17/ Sécuriser la rupture amiable du contrat de travail.
- 18/ Créer des agences pour les principaux services au public, et faire évaluer tout service public par des organismes indépendants.
- 19/ Renforcer les régions et les intercommunalités en faisant disparaître en 10 ans l'échelon départemental.
- 20/ Réduire dès 2008 la part des dépenses publiques dans le PIB. Cette réduction devra atteindre 1% du PIB à partir de 2009, soit 20 milliards d'euros de réduction par rapport à la tendance, par an pendant 5 ans.

AMBITION N° 1. Préparer la jeunesse à l'économie du savoir et de la prise de risque.

Notre pays, hormis les richesses de son agriculture, ne dispose pas de matières premières. De plus en plus, les batailles économiques se remportent grâce à l'innovation. De notre capacité à innover dépendront notre croissance et notre place dans la compétition mondiale. Formation, transmission des savoirs et qualification permanente sont donc les conditions premières de notre réussite.

Décision fondamentale n° 1 : se donner les moyens pour que tout élève maîtrise, avant la fin de la 6e, le français, la lecture, l'écriture, le calcul, l'anglais, le travail de groupe et l'informatique.

Décision fondamentale n° 2 : constituer dix grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche autour de dix campus, réels et virtuels, fixant les conditions d'excellence de l'ensemble du système de formation supérieure et de recherche.

AMBITION N° 2. Participer pleinement à la croissance mondiale et devenir champion de la nouvelle croissance.

A ne pas suffisamment accepter la mondialisation, la France ne profite pas autant qu'elle le pourrait de la forte croissance mondiale actuelle et future. Depuis quelques années, une nouvelle croissance se fait jour, qui tente de réconcilier la performance et l'éthique, la rentabilité financière à court terme et la responsabilité vis-à-vis des générations futures. Ainsi, la protection de l'environnement a donné naissance à de nouveaux marchés, à de nouvelles créations de richesses. La France a tous les atouts pour jouer l'un des tout premiers rôles dans cette "nouvelle croissance".

Décision fondamentale n° 3 : redonner à la France tous les moyens (dont ceux de la recherche) pour prendre une place de premier rang dans les secteurs d'avenir : numérique, santé, écologie, tourisme, solaire, pile à combustible, biotechnologie, nanotechnologie, neurosciences.

Décision fondamentale n° 4 : mettre en chantier dix "Ecopolis", villes et quartiers d'au moins 50 000 habitants, intégrant technologies vertes et technologies de communication.

Décision fondamentale n° 5 : entreprendre dès maintenant la mise en place du très haut débit pour tous, à domicile, dans l'espace numérique de travail et dans l'administration.

Décision fondamentale n° 6 : mettre en place les infrastructures nécessaires (ports, aéroports et places financières) et accroître l'offre et la qualité du logement social.

AMBITION n° 3. Améliorer la compétitivité des entreprises françaises, en particulier des PME.

Notre économie a deux faiblesses majeures unanimement reconnues : une compétitivité déclinante et l'insuffisance de son réseau de moyennes entreprises. Ce manque de compétitivité s'explique principalement par un coût du travail trop élevé par rapport aux pays concurrents. Par ailleurs, nous manquons d'entreprises ayant la taille et les ressources suffisantes pour développer leurs recherches et s'étendre hors de nos frontières.

Décision fondamentale n° 7 : réduire les délais de paiement des PME par l'Etat et par les grandes entreprises à un mois à compter de la livraison et à dix jours pour la TVA, et instituer un statut fiscal simplifié pour les entreprises qui réalisent moins de 50 000 euros de chiffre d'affaires par an.

Décision fondamentale n° 8 : créer par redéploiement une agence guidant dans un premier temps les TPE-PME de moins de 20 salariés dans toutes leurs démarches administratives et leur adressant des réponses engageant l'ensemble des administrations.

AMBITION N° 4. Construire une société de plein emploi.

Entre 1936 et aujourd'hui, nous vivons quinze ans de plus et travaillons en moyenne quinze ans de moins. Ces trente années d'inactivité supplémentaires ont un lourd coût en termes de croissance et ne correspondent pas nécessairement aux aspirations de chacun.

Décision fondamentale n° 9 : renvoyer l'essentiel des décisions sociales à la négociation en modernisant les règles de représentativité et de financement des organisations syndicales et patronales.

Décision fondamentale n° 10 : mobiliser tous les acteurs pour l'emploi des jeunes et imposer à toutes les entreprises et collectivités publiques de présenter chaque année un bilan de la diversité par âge, par sexe et par origine.

Décision fondamentale n° 11 : réduire le coût du travail pour toutes les entreprises en transférant une partie des cotisations sociales vers la contribution sociale généralisée (CSG) et la TVA.

Décision fondamentale n° 12 : laisser à tout salarié le libre choix de poursuivre une activité sans aucune limite d'âge (une fois acquise la durée minimale de cotisation) en bénéficiant, à compter de 65 ans, d'une augmentation de sa retraite, en levant tous les obstacles aux cumuls emploi retraite, et en supprimant tous les dispositifs de préretraite.

AMBITION N° 5. Supprimer les rentes, réduire les privilèges et favoriser les mobilités.

Pour tenter de se protéger, d'innombrables groupes ont construit des murs au fil du temps. Dans un monde ouvert et mouvant, l'accumulation à tous niveaux de rentes et de privilèges bloquant le pays pèse sur le pouvoir d'achat et freine sa capacité de développement. Sans mobilité sociale, économique, professionnelle, géographique, aucune croissance n'est possible.

Décision fondamentale n° 13 : aider les commerçants et les fournisseurs indépendants à prendre part efficacement à la concurrence tout en restaurant complètement la liberté des prix et de l'installation de tous les acteurs de la distribution, de l'hôtellerie, et du cinéma.

Décision fondamentale n° 14 : ouvrir très largement les professions réglementées à la concurrence sans nuire à la qualité des services rendus.

Décision fondamentale n° 15 : encourager la mobilité géographique (par la création d'une bourse Internet du logement social) et la mobilité internationale (notamment par une procédure plus souple de délivrance de visas aux étudiants, artistes travailleurs, chercheurs et scientifiques, en particulier dans les secteurs en tension).

AMBITION N° 6. Créer de nouvelles sécurités à la mesure des instabilités croissantes.

Les hommes et les femmes de notre pays subissent de plein fouet des adaptations permanentes qu'impose ce monde ouvert et mouvant.

A ces précarités nouvelles doivent répondre des sécurités nouvelles. Le goût du risque est un moteur irremplaçable ; la protection de ceux qui risquent en est la condition.

Décision fondamentale n° 16 : considérer la formation de tous les chercheurs d'emploi comme une activité nécessitant rémunération sous forme d'un "contrat d'évolution".

Décision fondamentale n° 17 : sécuriser la rupture amiable du contrat de travail.

AMBITION N° 7. Instaurer une nouvelle gouvernance au service de la croissance.

La France est un vieux pays. Beaucoup de ses institutions se sont sédimentées et fossilisées. Elles coûtent souvent trop cher pour un service chaque jour plus défaillant. Chacune de nos institutions doit être évaluée au regard du double objectif : garantir et servir la croissance.

Décision fondamentale n° 18 : Créer des agences pour les principaux services au public, et faire évaluer tout service public (école, université, hôpital, administration) par des organes indépendants.

Décision fondamentale n° 19 : Renforcer les régions et les intercommunalités en faisant progressivement disparaître, en dix ans, l'échelon départemental.

AMBITION N°8. Ne pas mettre le niveau de vie d'aujourd'hui à la charge des générations futures.

Un pays qui s'endette n'aime pas ses enfants. Qu'est-ce que la bonne dette ? L'investissement qui prépare l'avenir. Qu'est-ce que la mauvaise ? La nôtre, cette accumulation de déficits engendrés par le train de vie excessif de l'Etat.

Décision fondamentale n° 20 : réduire dès 2008 la part des dépenses publiques dans le PIB. Cette réduction devra atteindre 1 % du PIB à partir de 2009 - soit 20 milliards d'euros de réduction par rapport à la tendance - par an, pendant cinq ans.

Relance : les solutions d'Attali

La commission qu'il préside remettra mercredi 318 propositions à Sarkozy.

CHRISTOPHE ALIX

QUOTIDIEN : samedi 19 janvier 2008

Création de villes nouvelles et propres («Ecopolis»), libéralisation du commerce et des professions réglementées, rémunération de tous les chômeurs en formation, libre choix pour les salariés de l'âge du départ en retraite au-delà de la limite légale... Ce sont quelques-unes des vingt «*décisions fondamentales*» de la commission Attali sur la «libération de la croissance française» que ses 41 membres remettront mercredi à Nicolas Sarkozy. L'ex-conseiller de François Mitterrand a beau avoir multiplié les précautions (interdiction de la moindre photocopie pour ses membres) pour prévenir les risques de fuites, *le Figaro*, d'abord, puis *les Echos* sur leur site Web ont dévoilé avant l'heure ce très ambitieux plan censé permettre à la France de relever d'un point son taux de croissance annuel et d'éliminer le chômage à l'horizon 2012. D'où la mise au point immédiate de la commission Attali, qui souligne qu'«*aucune version des propositions [...] qui serait diffusée avant le 23 janvier 2008 n'est la version définitive du rapport*».

«Société de privilèges». Selon la version «*quasi définitive*» qu'affirme prudemment s'être procuré le quotidien économique, le rapport intitulé «*300 décisions pour changer la France*» comporte en réalité pas moins de 318 propositions ! Dans son propos liminaire, Jacques Attali annonce la couleur : «*La France, reste très largement une société de connivence et de privilèges*» et n'a pas su se réformer depuis vingt ans. Ou encore : «*L'avenir de l'emploi n'est plus dans la fonction publique ni celui des entreprises dans les subventions.*» Et parce qu'il faudra des années pour que ces mesures portent leurs fruits, il faut les lancer au plus vite, dès avril.

Pour y parvenir, la commission Attali propose de renforcer l'enseignement et la recherche, de fluidifier le marché du travail et d'améliorer la compétitivité des entreprises, de favoriser la construction de nouveaux logements, de simplifier l'organisation de l'Etat et des services publics, etc. «*Pour s'inscrire dans la croissance mondiale [...], la France doit d'abord mettre en place une véritable économie de la connaissance, développant le savoir de tous, de l'informatique au travail en équipe, de la crèche à la recherche*», écrivent les auteurs, français et étrangers, de droite et de gauche, venus de tous horizons professionnels. «*Elle doit ensuite faciliter la concurrence, la création et la croissance des entreprises par la mise en place de moyens modernes de financement, la réduction du coût du travail et la simplification des règles de l'emploi.*» Le rapport préconise le développement de secteurs clés, tels le numérique, la santé, l'écologie ou le tourisme. On reconnaît la patte de l'inventeur du concept de «*nomadisme*» lorsque le rapport prône une «*mobilité sociale, géographique et concurrentielle*» et une ouverture «*aux idées et aux hommes venus d'ailleurs*». Ou dans l'ambition de mettre en place un «*haut débit pour tous, à domicile*» ou des campus «*réels et virtuels*».

«Loufoque». Ses conclusions, qui se veulent apolitiques, risquent cependant de provoquer des froncements de sourcils, à l'image du débat déjà suscité par les fuites sur la suppression des départements ou l'immigration. Jean-Pierre Raffarin a qualifié de «*loufoque*» l'idée de supprimer les conseils généraux. Le ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux, a en revanche assuré que les propositions sur la «*mobilité internationale*» allaient dans le sens de sa politique de «*rééquilibrage*» entre immigrations familiale et économique.

En 2004, déjà, Sarkozy, tout juste nommé à Bercy, avait chargé l'ex-directeur du FMI, Michel Camdessus, de lui remettre un rapport sur une «*nouvelle croissance*». 110 mesures, dont quelques-unes ont fait leur chemin, comme l'autonomie des universités. Promis, juré, le Président a déclaré *qu'il ferait ce que la commission proposerait*. Dès 2009, la part des dépenses publiques dans le PIB devrait ainsi être réduite de 1 % chaque année